



# Réfrigérants écologiques naturels



SUPERCOLD



REFRIGE



COOLING



AUTO PRO AC



DOMESTIC



NEW AC

[greenfreeze.eu](http://greenfreeze.eu)





# Réfrigérants écologique 100 % naturels en vente libre à base d'hydrocarbures à haute performance

Potentiel de Réchauffement Planétaire PRP-GWP < 0,02 kg. Eq. Co<sup>2</sup>/kg de réfrigérant, sans fluor

GreenFreeze

## SUPERCOLD

Hydrocarbon Refrigerant

Refrigerant Grade Hydrocarbon Blend  
R170

200 g à 1,2 kg Net Weight

Surgélation à - 80 degrés

GreenFreeze

## REFRIGE

Hydrocarbon Refrigerant

Compatible with all common lubricants  
R600a

4,5 kg Net Weight

Réfrigérateurs domestiques et commerciaux

GreenFreeze

## COOLING

Hydrocarbon Refrigerant

Compatible with all common lubricants  
R290

4,5 kg Net Weight: 11,25 kg of R404a or R502 or R22

Refroidissement dans les magasins et les  
supermarchés R404a R502 R22

GreenFreeze

## AUTOPROAC

Hydrocarbon Refrigerant

UV DYE TRACER INCLUDED

Compatible with all common lubricants  
Replaces R134a, R1234yf, R12

4,5 kg Net Weight: Replaces up to 15 kg of R134a, R12 or R1234yf

Principalement pour la climatisation des  
véhicules / R1234yf R134a R12

GreenFreeze

## DOMESTIC

Hydrocarbon Refrigerant

Compatible with all common lubricants  
Replaces R407c, R404a, R502, R22

4,5 kg Net Weight: 11,25 kg of R407c or R404a or R502 or R22

Climatisation des bâtiments : résidentiels,  
tertiaires, industriels / R407c R404a R502 R22

GreenFreeze

## NEW AC

Hydrocarbon Refrigerant

Compatible with all common lubricants  
Replaces R410a, R32

4 kg Net Weight: 10kg of R410a or R32

Climatisation des bâtiments : résidentiels,  
tertiaires ou industriels de dernière  
génération / R410a R32



Disponible en emballage de  
200 g à 9 kg, équivalent à  
jusqu'à 32 kg de réfrigérant  
synthétique.

# Différents réfrigérants pour s'adapter à tous les besoins.....et bien plus encore !



## Efficace et économique

L'efficacité supérieure des fluides frigorigènes hydrocarbures GreenFreeze, combinée à un poids de charge réduit, permet de réaliser de belles économies de coûts d'installation et d'exploitation.

Des économies continues de carburant ou d'électricité pour l'utilisateur : économie minimale de 10%. Les applications typiques de climatisation ou de réfrigération ne nécessitent que peu ou pas de modifications du système.



## Vert et naturel

Les fluides frigorigènes GreenFreeze sont basés sur des gaz d'hydrocarbures naturels, qui sont purifiés et mélangés avec précision à l'aide de procédés GreenFreeze uniques.

Les réfrigérants GreenFreeze n'ont pas d'impact sur l'ozone et ont un PRG < à 0,02 kg de CO<sub>2</sub>/ Kg de réfrigérant et donc, non soumis à déclaration. Ils sont sans fluor !



## Utilise l'équipement existant

Les marques les plus populaires d'outils et d'équipements de climatisation, pompes à chaleur, réfrigération sont compatibles avec les réfrigérants GreenFreeze. Veuillez vous reporter aux spécifications du fabricant ou contacter GreenFreeze pour obtenir des conseils.



## Excelle dans des conditions extrêmes

Les réfrigérants de GreenFreeze refroidissent superbement dans toutes les conditions, mais fonctionnent particulièrement bien dans des conditions de chaleur extrême ou tropicale.

Dans ces conditions, la plupart des autres réfrigérants et particulièrement les réfrigérants synthétiques (CFC, HFC, HCFC) ne fonctionnent plus.



## Remplace la plupart des réfrigérants synthétiques

Les réfrigérants hydrocarbonés GreenFreeze ont été adoptés comme solution de remplacement idéale pour le R134, le R404a, le R410a et le R32 dans la plupart des applications de climatisation, de réfrigération et de chauffage, aussi bien dans les systèmes existants que dans les nouvelles installations.



## Conforme aux normes internationales

Les réfrigérants hydrocarbonés GreenFreeze sont conformes aux normes internationales, telles que : ISO 5149, la série ISO / IEC 60335, BS 4434-1995 ainsi que AS / NZS 1677, qui couvre également l'utilisation professionnelle des réfrigérants à base d'hydrocarbures.

Conforme à l'arrêté du 10 mai 2019 dans les ERP. (LII (kg/m<sup>3</sup> : 0,038 kg/m<sup>3</sup>))

Eligible à la loi de finance n° 2018-1317 : crédit d'impôt et non soumis à la taxe carbone.